



MAIRIE DE Pougny

46 rue de la Mairie 01550 Pougny
04 50 56 78 77

Mail : pougny@pougny01.com
Site internet : www.pougny01.com

Numéro d'astreinte en cas d'urgence
06 08 66 19 69

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi et vendredi de 9h à 12h

Fermeture

Mercredi et vendredi après-midi

École

04 50 56 77 41
ce.0010400E@ac-lyon.fr

État civil

etatcivilpougny@pougny01.com

Urbanisme

urbanisme@pougny01.com

Sur rendez-vous

Deuxième mardi du mois - 10h-12h

Comptabilité

comptabilite@pougny01.com

CCAS

ccas@pougny01.com

La Périgolade

perigolade.pougny@gmail.com
07 85 73 02 49

Assistante sociale

04 50 42 12 65

Transport à la demande

voir page 5

Déchetterie Peron

Eté (Mars à octobre)

Lun à vend : 8h30-11h55 / 13h30-17h55

Sam : 8h30-17h50 - Dim : 9h-11h50

Hiver (Nov à Février)

Fermeture 1h plus tôt le soir

LE MOT DE LA MAIRE

Chères et chers Pougnerand·es

Pougny est un village plein de ressources positives grâce à de nombreux habitants accueillants, soucieux des autres, volontaires et très actifs et c'est souvent un plaisir et un honneur d'en être Maire.

Balade transfrontalière, tournoi de foot, fête de l'École, bal du 13 juillet ont montré combien le travail collectif peut être source de bonheur pour toutes et tous et nos enfants d'abord. Merci encore aux bénévoles.

Ne manquez pas le samedi 6 septembre de 10h à 16h, à la Fruitière, la journée des ateliers découvertes organisée par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune, encore une belle occasion de tisser des liens entre tous les habitants et d'amorcer la rentrée dans de bonnes dispositions.

Ce journal fait aussi le bilan de la mandature 2020-2026. L'actuelle équipe a encore pas mal de travail.

J'espère que vous passez un bel été, la canicule et la sécheresse sont des manifestations du réchauffement climatique et il est encore temps de prendre des mesures qui pourraient inverser le cours des choses, dans la responsabilité et l'égalité entre tous les citoyens. Certaines décisions de l'État me paraissent très contradictoires dans ce domaine en ce moment: adoption de la loi Duplomb, allègement de la loi Zéro Artificialisation Nette par exemple. Pour ma part, dans le village, je continuerai à œuvrer dans le même sens.

L'État nous a annoncé par la voix du Sous-Préfet, Monsieur Joël Bourgeot que Pougny sera classé en zone tendue pour les logements, comme toutes les communes du Pays de Gex qui n'en avaient pas encore bénéficié. Donc nos agents et ceux de l'Etat qui travaillent à Pougny, pourront bénéficier d'une prime mensuelle plus importante. C'est une bonne nouvelle pour nos services publics et pour les agents.

Bonnes vacances à toutes et tous.

Votre Maire, Annie Marcelot

BILAN D'UNE MANDATURE 2020 - 2026

Il nous a semblé souhaitable de consacrer ce "gros plan" aux réalisations du mandat en cours. En effet la loi nous interdit de le faire dans les six mois avant la prochaine élection.

● Des principes de base

- égalité de chaque citoyen du village ;
- transparence totale de la maire sur les actions entreprises, les doutes, les échecs, les décisions.

● La méthode

- une réunion des adjoints tous les lundis et diffusion à tous les conseillers des affaires à suivre ;
- mise en place de commissions : éducation (école et périscolaire), voirie, environnement, bâtiments publics, associations, finances ;
- un Conseil municipal chaque premier mercredi du mois sauf aux grandes vacances ;
- participation citoyenne, création de groupes d'actions projet avec des conseillers municipaux et des citoyens pour créer et suivre jusqu'au bout des projets (GAP salle polyvalente, éclairage public, jeux enfants, petite enfance, cimetière, ... ;

● Les idées défendues

- priorité aux enfants, école, périscolaire, culture, éducation ;
- intégration des nouveaux habitants,
- encouragement au logement social, développement de la solidarité meilleur remède aux dérives « sécuritaires » ;
- développement des modes de transport doux et ferroviaires ;
- participation à la transition écologique ;

- partage des connaissances, et des informations ;
- appui sur des agents municipaux contents de leur travail pour qu'il soit mieux réalisé pour le service public de la mairie le plus à l'écoute possible ;
- encouragement aux associations, au bénévolat.

● Les insuffisances :

- rénovation énergétique des logements de l'école commencée mais pas terminée ;
- pose de panneaux solaires sur les bâtiments communaux au point mort ;
- formation des agents encore à développer ;
- certaines rues du village en mauvais état ;
- repas à la cantine pas encore bio ni local ;
- le déploiement de la fibre optique à chaque habitation, par le syndicat intercommunal d'électricité et de e-communication de l'Ain, est toujours incomplet ;
- des nuisances diverses qui émaillent la vie du village : déchets laissés au pied des conteneurs ou le long des routes, fracture de la barrière menant à la gouille, vitesse excessive route de Collonges dans le village et au hameau Sur Veny particulièrement ;
- circulation un peu difficile rue de la mairie aux heures d'ouverture de l'école ;
- jeux pour enfants à Château Vert non réalisés.



L'école est passée de 66 élèves à la rentrée 2019 à 86 en 2020 pour arriver à près de 130 à la rentrée 2025.
Classes modulaires, coût 421 902 € HT (subventions 181 249 €) - agrandissement, coût 1 391 651 € HT (subventions 450 000 €)



Colombarium au cimetière
Coût 7 605 € HT



Rénovation du chœur de l'église
Coût 37 245 € HT (subvention 10 025 €)

BILAN D'UNE MANDATURE 2020 - 2025



Chemin de l'Élenay
Coût 47 480 € HT (subvention 30 000 €)



Cheminement RD 984b - chemin de l'Élenay
Coût 190 000 € HT (subventions 110 000 €)



Rues de la Mairie et Mottier
Coût 114 340 € HT



Route de la Douane (enfouissement des réseaux)
Coût 134 138 € HT (subvention 27 270 €)



Place bus
Coût 37 500 € HT (subvention 3 000 €)



Aménagement des accès à la gare
Coût 630 000 € HT (subventions 500 000 €)
Valeurs estimées avant la fin des travaux



Entre 2020 et 2025 la population de la commune a augmenté de 25 %.

La municipalité s'est efforcée de faciliter l'installation des près de 200 nouveaux habitants, en particulier de Chateau Vert et du First.

VITE DIT

● Nouvel agent communal



La commune a recruté un agent technique supplémentaire qui s'est vite intégré à l'équipe communale.

Bienvenue à Tony Richard.

● Remerciements aux agents

Nous avons des retours très positifs sur l'entretien paysager de la commune, sur l'accueil en mairie, à l'école et au périscolaire.

Merci aux agents !

● Commerces

L'épicerie installée à Chateau Vert vient de fermer. C'est une grande déception.

Au même moment la Winstub qui vendait des plats alsaciens les lundis au cimetière n'y viendra plus.

● Baignade dans les gouilles



Durant la période estivale les gouilles sont très fréquentées.

La baignade s'y pratique aux risques et périls des baigneurs.

Nous rappelons que ce sont des espaces naturels préservés où vivent et se reproduisent de nombreux animaux sauvages.

Nous demandons à toutes et tous d'en prendre le plus grand soin et de ne laisser aucun déchet sur place.

À la Gouille "Vernay" les véhicules sont strictement interdits (amende de 135 €), exceptés les services de secours et les ayants droits. Le stationnement peut se faire chemin de l'Annaz et à la Fruitière. Il est évidemment interdit devant et aux abords de la barrière d'accès.

● Ambroisie



L'ambroisie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante opportuniste envahissante dont le pollen est hautement allergisant pour l'homme.

Importée d'Amérique du Nord, son aire de répartition augmente d'année en année. Chacun peut lutter contre en l'arrachant ou en la signalant.

Le référent ambroisie pour la commune est Bernard Chamot.

● Maladie des bovins

Un foyer de dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB) a été confirmé le 29 juin 2025 pour la première fois en France. Un virus qui est diffusé par mouches piqueuses et taons.

Cette maladie strictement animale n'affecte que les bovins, et n'est pas transmissible à l'homme. Il n'y a, en outre, aucun risque pour la santé humaine liée à la consommation de produits issus de ces animaux.

Pougny est dans la zone de protection depuis les arrêtés préfectoraux du 2 juillet. La campagne de vaccination a débuté vendredi 18 juillet dans le périmètre de protection. La période d'incubation est de vingt et un jours.



Pour préserver notre troupeau et les élevages voisins, nous vous demandons d'adopter ces gestes simples :

- ✓ Ne pas approcher les animaux
- ✓ Ne pas entrer dans les bâtiments ou les pâtures
- ✓ Ne pas laisser les vitres de votre véhicule ouvertes
- ✓ Avant de repartir, chasser les insectes volants présents dans l'habitacle

Merci pour votre vigilance et votre respect des animaux et du travail des éleveurs

Une maladie (la Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine) circule actuellement dans ce secteur :

- Elle ne touche que les vaches.
- Elle se transmet par les mouches piqueuses et les taons.
- Elle ne présente aucun danger pour l'Homme, ni par piqûre, ni par contact, ni en consommant du lait ou du fromage.

VITE DIT

● Ma bulle rose - mieux vivre avec le cancer

Ma Bulle Rose Pays de Gex est une association à but non lucratif à destination des femmes malades du cancer ainsi que leurs aidants.

Elle les soutient en proposant des soins de supports afin de "mieux vivre avec le cancer", tant par l'information, l'organisation d'ateliers "Mieux-être", que par la liberté de s'exprimer grâce à des groupes de paroles et une bulle d'écoute.

Ma Bulle Rose Pays de Gex

45, route de l'église – 01220 Sauverny

Tél : 06 76 91 67 11

● Plus de peur que de mal

L'accident survenu vendredi 18 juillet face au cimetière, suite à une course poursuite avec les gendarmes, n'a heureusement fait aucune victime, que de gros dégâts matériels.

Nos pensées vont à la riveraine, Mireille Sallet.



VOIRIES

● Place du bus 40

Les travaux sont achevés.

Six places de stationnement sont maintenues. Il n'est pas autorisé de garer un véhicule en dehors afin de laisser libre le passage du bus.

● Aménagement des accès à la gare

Les aménagements sont achevés.

Le cheminement piétons permet l'entrée dans la gare par la route du Barrage en toute sécurité.

Les abris vélos sont utilisables.

Des bornes de recharge pour véhicules électriques sont installées sur le parking.

● Garages à vélo

Des garages à vélos ont été installés à la mairie et au cimetière. Merci à Patrick Van Dobben qui en a fait don à la commune.

URBANISME

● Salle polyvalente

Le permis de construire a été accordé.

L'appel d'offres pour les travaux de construction a été lancé début juillet.

Les travaux pourraient donc débuter début octobre.

● Rénovation thermique des logements

Permanence Pays de Gex Renov+, Mercredi 1^{er} octobre de 9h à 12h salle polyvalente

● Qualité de l'eau

L'eau distribuée à Pougny est analysée très régulièrement.

Les derniers résultats confirment une bonne qualité et sont consultables sur le site de la mairie.

● Tireurs à l'arc

L'association des archers demande à ne pas pénétrer sur leur terrain d'entraînement privé (entre le stade et le Rhône).

PANNEAU POCKET

Actuellement il y a 288 smartphones ou tablettes qui possèdent Pougny dans leurs favoris (78 % des foyers de la commune) et 201 comme "super-favori".

Nous encourageons celles et ceux qui ne l'ont pas déjà fait à s'équiper de l'application. Elle leur permettra de recevoir les informations de la commune y compris les messages d'urgence.

Panneau Pocket

Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**

100% GRATUIT & ANONYME

0% PUBLICITÉ

1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette et scannez le QR Code

2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

3 Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤

Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

TRANSPORT À LA DEMANDE

Tarif unique 1€60

Du lundi au vendredi, de 6h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 18h

Réservez, rendez-vous à l'arrêt souhaité et déplacez-vous en toute sérénité !

Vous pouvez réserver jusqu'à 30 mn avant l'arrivée du véhicule !

Réservation :

du lundi au vendredi 8h / 12h et 14h / 17h
04 51 26 24 22 ou tad.paysdegexagglo.fr
ou l'application "TAD du Pays de Gex"

VITE DIT

8 MAI

Le 8 mai nous avons commémoré le 80^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie.

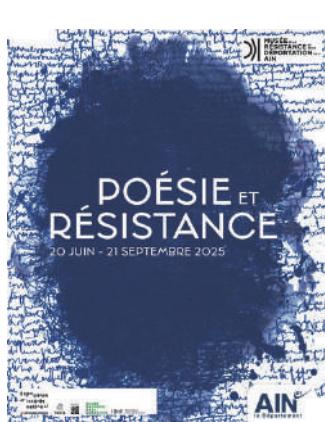
Un moment de recueillement en souvenir des plus de cinquante millions de victimes, nécessaire pour se rappeler l'enchaînement des événements qui a abouti à la plus grande tragédie de notre histoire.

C'est aussi un appel à la vigilance : "Le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde" (Bertold Brecht).



POÉSIE ET RÉSISTANCE

La puissance des mots en temps de guerre



Le printemps a été marqué par les 80 ans de la Libération, avec un engouement populaire pour les expositions itinérantes départementales retracant l'histoire locale.

Le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain à Nantua invite le public à poursuivre cette commémoration à travers une exposition labellisée d'Intérêt national : Poésie et Résistance.

L'exposition vient rappeler comment, durant la Seconde Guerre mondiale, l'art a permis de résister à l'oppression.

Autour de l'exposition :

1. Visite guidée : tous les samedis en juillet et en août à 15h - du 12 juillet au 30 août inclus
2. Visite guidée par Vincent Gille, commissaire de l'exposition : dimanche 14 septembre à 15h
3. Parcours famille : du samedi 5 juillet au dimanche 31 août
4. Atelier Haïku de papier : les jeudis 10, 17 et 24 juillet de 10h30 à 11h30

Réservez vite au 04 74 75 07 50
ou par mail : musee.resistance@ain.fr

CCAS

Toute personne en difficulté peut faire appel au CCAS : aide à domicile, soutien administratif ou financier, etc.

N'hésitez pas. 04 50 56 78 77 - ccas@pougny01.com

● Atelier découvertes le samedi 26 septembre

Il est encore temps de se proposer pour partager un savoir ou un savoir-faire.

En toute hypothèse notez le rendez-vous pour un moment de partage convivial.

ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE

● Merci à Laurine et Sarah



Laurine Droux et Sarah Colonna, deux des professeures de l'école, quittent Pougny.

Un grand merci à elles pour leurs années au service des enfants de la commune.

● Housse des effectifs

Le nombre d'élèves augmente encore cette année pour approcher 130 enfants.

Un dortoir plus grand a été aménagé pour accueillir la sieste de la maternelle.

● Circulation

La municipalité encourage les parents à s'organiser pour que les enfants se rendent à l'école autrement qu'en voiture.

Le parking le long de la rue de la mairie sera entièrement à la disposition des parents accompagnant leurs enfants.

A cet effet l'ensemble des agents de l'école (enseignants, Atsem, périscolaire, ...) disposera de places de stationnement sur la place de la mairie.

Malgré ces mesures la circulation rue de la Mairie restera délicate. Vous êtes invités à adopter une conduite adaptée : rouler au pas, veiller à la sécurité des enfants piétons ou cyclistes, ne pas arrêter son véhicule sur la voie de circulation et la place réservée aux personnes à mobilité réduite ...

● Commémoration du 8 mai



Les enfants de l'école ont lu des extraits du témoignage de Robert Marcelot, réfractaire au STO, déporté à Buchenwald.

● Périscolaire

Cette année un accueil est organisé pendant les vacances d'été, les trois premières de juillet et la dernière fin août.

● Fête de l'école

Belle ambiance pour la fête de l'école. De la petite section aux plus grands, toutes et tous ont fait de leur mieux pour présenter chants et danses.

Les 13 élèves du CM2 qui quittent l'école pour entrer au collège, ont reçu un cadeau.

Ce fut aussi l'occasion de dire un grand merci à Mickaël et Alexandra Palombi pour leur investissement au sein du Sou des écoles et au Conseil d'école pendant tant d'années.



J'entends le loup, le renard et la belette ...

VOYAGE DE FIN D'ANNÉE



RÉVISION DU PLUi-H

● Le PLUi-H, c'est quoi ?

Le PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat), est le document de référence du développement du territoire du Pays de Gex.

Construit avec les 27 communes, il équilibre développement urbain, logement, mobilités et protection de l'environnement.

Le Pays de Gex connaît une importante croissance démographique ! Pour répondre à ces enjeux, l'Agglo a lancé une révision du PLUiH, en vue d'une nouvelle version pour 2028 que vous découvrirez très prochainement.

Objectif : intégrer les grands défis du territoire, comme la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN), face au dérèglement climatique

Quels effets concrets du PLUiH depuis 2020 ?

Limitation de l'artificialisation des sols, 400 hectares de terres agricoles protégées.

Plus d'informations sur paysdegexagglo.fr

● Pourquoi réviser le PLUi-H (2025-2028) ?

Le Pays de Gex est un des territoires les plus attractifs de France qui fait face à une forte croissance démographique (+ 2,1% d'habitants par an), pour atteindre les 105 000 habitants en 2025.

Afin d'accueillir ces habitants, les projets d'aménagement sont toujours plus ambitieux.

Afin d'intégrer, entre autres, la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (loi ZAN) qui vise à lutter contre le dérèglement et les aléas climatiques lié à l'artificialisation des sols qui limite l'absorption de CO2 et la pénétration de l'eau dans le sol, l'Agglomération et les Communes ont décidé de réviser le PLUiH du territoire qui avait été approuvé en février 2020.

Le lancement de la révision de notre PLUiH a débuté depuis février 2025, nous sommes attentifs et participons activement aux Copil (Comité de pilotage) avec l'ensemble des élus du Pays de Gex afin d'établir un diagnostic du territoire et des enjeux le plus réaliste.

Les objectifs de la démarche sont la planification de l'urbanisme pour les dix prochaines années à l'échelle des 27 communes de la CAPG (Pays de Gex Agglo) qui se réalise dans un cadre réglementaire régi par le code de l'urbanisme amendé par diverses lois (Loi SRU, Loi Alur, Loi climat et résilience, Loi Zan, ...) et prenant en compte différents schémas et plans (SCOT, inter-SCOT, SRADDET, PCAET, RLPI, SDM...)

● Quel est le programme de la révision ?

Janvier 2025 : Lancement de la révision du PLUiH

Février à octobre 2025 : Diagnostic du territoire et des enjeux, projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Octobre 2025 à mars 2027 : Traduction réglementaire (zonage, règlement, OAP/POA)

Juin à Juillet 2027 : Arrêt du projet de révision et bilan de la concertation

Juillet à septembre 2027 : Consultation des personnes publiques associées

Octobre à novembre 2027 : Enquête publique

Novembre 2027 à mars 2028 : Modifications et approbation

2nd semestre 2028 : Mise en œuvre du nouveau PLUiH

● Quelle sont les modalités de concertation ?

Venez vous informer sur la plateforme :

<https://ditesnoustout.fr/paysdegex-pluih/>

La concertation en cours et à venir :

Des modalités encadrées par la délibération de prescription de la procédure :

- Des réunions publiques (au moins sur 4 temps)
- Informations sur l'avancée du projet via les divers supports de communication de l'Agglo
- Présence d'un dossier d'info dans les mairies et l'Agglo
- Présence d'un registre de concertation dans les mairies et l'Agglo

● Synthèse du diagnostic du territoire

Population et habitat

- Plus de 102 000 habitants, croissance rapide

- Habitat résidentiel majoritairement en appartements

- Marché immobilier tendu (prix élevés, forte demande locative, 1 500 passoires thermiques)

- Problématiques spécifiques : précarité énergétique, logement des jeunes et saisonniers



RÉVISION DU PLUi-H

● Synthèse du diagnostic du territoire (suite)

Mobilité

- 360 000 déplacements/jour, majoritairement en voiture
- Réseau routier saturé (zones critiques : Meyrin, Thoiry)
- Projets en cours : BHNS, tram, parkings-relais
- Besoin de développement des mobilités douces (vélo, marche)

Économie et consommation

- 20 000 emplois, mais 67% des actifs travaillent hors territoire, principalement en Suisse

- Zones d'activités pleines, projets en cours

- Concentration commerciale sur quelques communes, forte concurrence du e-commerce

Cadre de vie, agriculture, environnement

- Paysages variés et riches : Jura, prairies, forêts

- Agriculture sur 30% du territoire, avec 112 exploitations

- Problèmes environnementaux : pollution de l'air, risques naturels (inondations, feux), nuisances (routes, aéroport), ressource en eau fragile

● Grands enjeux identifiés

1. Habitat

- Maîtriser le développement résidentiel
- Favoriser la diversité et la qualité de l'offre (logement social, abordable, saisonnier...)

2. Mobilité

- Développer les réseaux cyclables et de transport en commun
- Réorganiser le stationnement en lien avec ces modes

3. Économie et services

- Renforcer les centres-villes et le commerce de proximité
- Mieux répartir les équipements publics (santé, éducation, petite enfance...)

4. Environnement et paysage

- Intégrer la nature dans les projets urbains
- Préserver les paysages, milieux naturels et agricoles
- Adapter l'urbanisme aux risques naturels et nuisances

INFOS DE GEX AGGLO

● Conférence des maires

La rénovation du PLUIH a commencé et en présence du sous Préfet Joël Bourgeot et du directeur de la Direction Départementale du Territoire de l'Ain

Vincent Patriarca. Les enjeux ont été développés nous indiquant les attentes et les préconisations de l'Etat pour le territoire.

1^{er} enjeu : l'attention à l'eau

Nous devons prévoir un développement en tenant compte des possibilités de la ressource en eau. Nous sommes aux limites et le projet de captage de Pougny devient crucial. Des compensations environnementales ont été trouvées sur des terrains de la CNR.

2^{ème} enjeu ; la maîtrise du foncier

Là encore nous sommes aux limites de consommation des hectares de terre et nous devons trouver et stocker les matériaux inertes sur notre propre territoire, il faut donc une stratégie.

3^{ème} enjeu : les logements sociaux

Les communes déficitaires devront réaliser leurs quotas. La lutte contre l'habitat indigne, la rénovation énergétique des logements doivent être accélérées.

4^{ème} enjeu : la mobilité

Il est nécessaire de développer les alternatives à la voiture en intégrant la vision du Grand Genève.

Monsieur le sous-Préfet a précisé que ce travail était déjà engagé par les élus du territoire et a donné quelques bonnes nouvelles : les dotations DETR et DSIL 2025 sont en hausse de 10 millions € pour le secteur et le Fonds Vert à hauteur de 4,8 millions €. Enfin l'indemnité de résidence des fonctionnaires est étendue à toutes les communes de l'agglo sauf Léaz. Cela fera, à minima, 50 €/mois pour les agents.

Il a déploré le nouveau changement de directeur de l'aéroport de Genève mais approuvé la mise en place d'un groupe de travail pour le secteur français de l'aéroport. Il a annoncé le financement complémentaire de la Confédération pour aider en France des projets structurants.

Enfin le président de l'agglo nous a fait part de l'envoi d'un courrier à l'agence régionale de Santé pour protester contre le non classement du Pays de Gex en zone déficitaire.

● Gestion des déchets

Le bilan 2024 de la gestion des déchets a été présenté en Conseil Communautaire. Il a été proposé et validé deux augmentations tarifaires successives en juillet 2025 puis en janvier 2026. A noter que les tarifs étaient restés inchangés depuis 2021. Nous reviendrons en détails sur cette hausse et plus globalement sur la problématique de la gestion des déchets dans notre journal de rentrée.

Notez simplement que chaque habitant du Pays de Gex produit 614 kg de déchets par an dont 170 kg d'ordures ménagères. Les consignes réglementaires de tri, imposées aux services de collecte par l'Etat, toujours plus exigeantes à juste titre, et les incivilités pèsent assez lourdement sur la facture finale.

ASSOCIATIONS

Pour joindre la commission Associations, désormais une seule adresse :
associations@pougny01.com

SOU DES ÉCOLES

Gentes dames et damoiselles, chevaliers et marmitons !



Sou des Ecoles de Pougny

Cette fin d'année scolaire a été marquée sous le signe du moyen-âge et de l'Antiquité pour l'école de Pougny, et qui dit moyen-âge, dit le Sou des Écoles se déguise !

Après un voyage au château de Chillon pour les classes de PS et MS, les classes de CE 1-2 et CM1-2 sont parties pour trois jours au Puy-du-Fou avec un arrêt au château de Chenonceaux. Ce projet,

financé par le Sou des Écoles, la mairie et les parents, a été riche en émotions, en surprises et en réveils matinaux ! Bravo et merci aux maîtresses et aux parents accompagnants pour ces trois jours intensifs.



L'année scolaire s'est bouclée par la fête champêtre sur le thème... Médiévales !

Tir à l'arc, fabrication de couronnes, château fort gonflable, balade en poneys et spectacle équestre nous ont émerveillés durant cette belle journée du mois de juin. Encore mille bravos aux 13 CM2 qui quittent l'école pour le collège.

Mais même durant l'été, le Sou des Écoles est là ! Vous pourrez nous voir au Festilive avec un stand de crêpes et surtout, n'oubliez pas le café d'accueil qui a lieu dès le premier lundi de la rentrée, viennoiseries, jus de fruit, thé et café vous seront offerts par le Sou.

Merci à l'ensemble des membres du sou pour leur investissement durant l'année et grand merci au bureau qui a travaillé d'arrache-pied à concrétiser nos projets !

RUGBY



La fin de saison a sonné pour tous les joueurs et les éducateurs qui vont prendre du repos bien mérité.

2 gros tournois le Départemental à Bourg en Bresse et le Lémanique à Genève ont clôturé cette 17ème année de rugby.

Tout le monde a terminé sur une note festive lors d'un pique nique offert par le club le 14 juin puis nos jeunes joueurs ont été les invités du club voisin d'Avusy lors de la finale de la Coupe Suisse où 2 de nos éducateurs participaient à cette finale.

Les étoiles ont brillé dans les yeux de nos petits lynx lorsqu'après leur avoir fait la haie d'honneur ils les ont accompagnés sur le terrain. Un souvenir qu'ils garderont avec fierté.

Nous reprendrons les entraînements le samedi 6 septembre dès 10 h.

Si toi aussi tu veux faire partie de la grande famille du RCCC nous t'attendons dès l'âge de 4 ans.

Nous vous souhaitons à toutes et tout un bel été et de très bonnes vacances.

Rugby Club du Canton de Collonges
307 rue Vie creuse 01550 Pougny
rugbyclubcollonges.ffr.fr
rugbycollonges@yahoo.fr

Tél : 06 45 53 40 49

ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES

Retour sur la fête du 13 juillet à Pougny

La traditionnelle fête du 13 juillet au stade de Pougny a une nouvelle fois fait le bonheur des petits et des grands avec une ambiance chaleureuse et conviviale.



Buvette et repas étaient au rendez-vous. Dès 18h le chanteur Minô a ouvert les festivités avec son répertoire pop-folk. L'Ensemble de Cuivres de Chancy-Collonges a ensuite mis l'ambiance en fanfare, avant la retraite aux flambeaux et le splendide feu d'artifice offert par la Mairie. La soirée s'est poursuivie avec un bal animé par DJ Deerage aux platines.

Un grand merci à toutes et tous pour votre présence !

Le prochain rendez-vous : la Fête de la Bière, le 18 octobre, au stade de Pougny.

L'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite un bel été !

TOURNOI DE FOOT

Tournoi de foot sixte : une 9^e édition sous le signe du soleil et de la bonne humeur !

Organisé par Festipougny, le tournoi de foot sixte 2025 a tenu toutes ses promesses ! Sous un ciel radieux, 30 équipes et plus de 200 joueurs passionnés se sont affrontés dans une ambiance aussi bien compétitive que festive.

La relève était au rendez-vous avec une poule dédiée aux moins de 15 ans, composée de six équipes mixtes pleines d'énergie et de talent. De quoi rassurer les anciens : l'avenir du foot à Pougny est entre de bonnes mains !

Côté palmarès, c'est l'équipe des "PAS ASSEZ" qui a brillamment remporté cette 9^e édition. Une victoire d'autant plus savoureuse qu'elle a été portée par une belle brochette de jeunes (et moins jeunes) du village. Bravo à eux !

Et que serait un tournoi sans son incontournable buvette ? Cette année encore, les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de 400 repas servis et 600 litres de bière écoulés. De quoi ravir les papilles et étancher les soifs les plus sportives.

On ne peut pas terminer ce résumé sans transmettre un immense merci à nos bénévoles, véritables piliers de l'événement : arbitres, tondeurs de pelouse, monteurs

FESTI'LIVE 2025



On vous attend nombreux !

de tentes, DJ, serveurs... Vous êtes formidables, et votre engagement fait toute la différence !

L'édition 2026 s'annonce un peu particulière en raison des travaux prévus au stade de Pougny. Mais une chose est sûre, nous ferons tout notre possible pour que ce tienne cette édition « anniversaire » de ce tournoi devenu emblématique dans le Pays de Gex !



NOS PRATICIENS, ARTISANS ET COMMERCANTS

Vous n'êtes pas sur la liste ? Quelque chose est faux ? Merci de vous déclarer en mairie

À POUNGY

- **Gare à toi**, plats à emporter, vente de pain
Sur réservation avec retrait entre 18h et 18h30, les lundis à Crêt, devant le panier de basket ; les mardis à Pougny bas, place TPG ; les jeudis à Pougny haut, place de l'église, repas sur mesure.
Instagram et facebook : [@restaurantgareatoi](#)
restaurantgareatoi@gmail.com. 06 15 29 56 66
- **Poissonnerie Bealay** Vente directe
Mardi – Pougny Gare, de 14h à 14h45
Pougny-Haut, rue Mottier de 14h45 à 15h30.
06 08 64 34 14
- **Épicerie en ligne.**
Facebook [olivale.com](#) ou site [www.olivale.com](#).
Retrait : 352, route de l'Etournel. 07 54 81 36 65.
- **Réflexologie générale & Reiki**
Murielle Marcon. 06 80 99 77 44
- **La Beauté du cheveu - Biosphère**
Salon de coiffure - soins du corps, onglerie, spa ...
60 rue du Château-Vert. Lundi, mardi, jeudi, : 9h-18h.
Vendredi : 9h-20h. Samedi : 8h-19h. 04 79 19 71 19
www.planity.com/biosphere-01550-pougny
- **Services de soins à domicile.**
ADAPA
04 74 45 59 60
- **Alidema Nettoyage**
Propreté Écologique & Rapide
07 66 04 13 21 alidemanettoyage@hotmail.com
- **Fabrice Morand** électricité
320 Vie Creuse. 06 89 58 29 82
- **HP Services**
Bâtiment/agencement de cuisine.
06 16 04 00 81

À COLLONGES

- **Maraîchères**. Domaine de Piers.
GAEC Le Jardin des fées. Vente directe.
Mar et jeu : 10h-12h30/14h-18h30 ; sam : 10h-12h.
06 72 60 86 77
- **Boulangerie-pâtisserie**. 91, Grand Rue
Le rendez-vous des Gourmets.
Mar-sam : 7h-12h30/15h-19h ; dim : 7h-13h.
Fermé les lundi et mercredi. 04 50 59 64 28
- **Gaël Traiteur**. 2 rue du Parc
www.chezgael-traiteur-paysdegex.com
04 50 59 65 10
- **L'éclat gourmand**. 57 Grand rue
egtraiteur01@gmail.com
- **Le Malassis**. 71 Grand Rue
Restaurant et plats à l'emporter. 04 50 48 11 37
- **Obsessions culinaires Foodtruck burgers**
Devant la salle des fêtes, les lundi 18h30-21h.
07 87 29 14 32
- **Herboristerie Obopoqodo**. 47 Grand Rue.
Lun 17h -19h. Ma - Ven 10h - 12h et 16h -19h.
Sam 10h - 12h. obopoqodo.fr. 04 50 59 54 16
- **Le Tea Biscuit** Salon de thé
106 Grande rue - 04 50 99 77 95
- **Bureau de Poste**. 134 rue du Fort.
Mar-ven : 13h30-16h30 ; sam : 9h-12h.
- **Tabac de l'Union**
Lun-mer : 7h - 13h - Mar-Jeu- Ven : 7h - 19h
Sam : 8h - 13h
- **Start Auto**. Technoparc sur la Vie
Réparation toutes marques. 04 50 56 86 25
- **N.L.A Services**. 347, rue Pré Bachat.
Service de nettoyage et d'entretien.
8h - 19 h du lundi au vendredi. 07 56 87 12 27.
- **Studio photo «Clichés Tendresse»**, Technoparc
Nathalie Mathern. cliches.tendresse@gmail.com.
www.cliches-tendresse.com. 06 32 00 84 43
- **C'le plombier**. 136 rue de Pré Fleuri.
Du lundi au samedi. 07 85 42 44 51
- **Maison d'hôtes La Colonie**. 210, rue du Fort.
info@licolonie.fr. 04 50 56 09 76
- **Maison de Santé du Fort**. 106 Grande rue
 - Médecins : 04 50 56 71 00
 - Pharmacie du Fort : 04 50 59 60 17
 - Infirmiers : 04 50 56 71 64
 - Kinésithérapeute : 04 50 59 66 19
 - Psychologue : 06 15 47 47 59
 - Podologue : 04 50 59 54 79 ou 06 70 26 62 29
 - Ostéopathe: 07 83 92 30 84.ou 07 81 61 14 58

À FARGES

- **Les 3 Petits fermiers**. 198 route d'Asserans.
Vente de produits locaux. Ven - sam : 9h-19h
www.les3petitsfermiers.com
- **Café restaurant de la Poste**.
731 rue de la République. 04 50 56 05 47

À PERON

- **Cabinet infirmier**
367 vie de l'Étraz
04 79 19 95 07 ou 06 49 45 49 09

À CHALLEX

- **Auberge des 7 merveilles**.
Mardi, jeudi et vendredi : 6h30-14h et 17h-22h.
Lundi et dimanche : 6h30 -14h.

QUOI DE NEUF DANS LA CULTURE

L'ÉTÉ À FORT L'ÉCLUSE

● Trois expositions

Gendarmes résistants dans l'Ain, le choix de l'impossible - L'histoire des 103 gendarmes de l'Ain – sur 457 en poste – qui ont choisi la Résistance - du 28 juin au 31 août

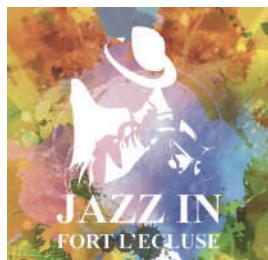
Intimité sauvage - exposition photo des animaux du Jura par Adrien Favre - du 28 juin au 21 septembre

L'humain au cœur de la nuit : capturez la vie nocturne du Grand Genève - exposition photo - du 15 juillet au 7 septembre.

● Son et lumière

– juillet: les mercredis et dimanches à 22h30
– août : les mercredis et vendredis à 22h (sauf le 8)

● Jazz



L'édition 2025 poursuit la démarche de qualité et de découverte qui a fait le succès des années précédentes.

Les dates à retenir sont les suivantes :

26 juillet - 20h - **Ô de mon cheri**

2 août - 20h - **Toss'n Turn**

16 août - 20h - **Stacey King Band : Tina Turner Tribute**

23 août - 20h - **Sean "Mack" McDonald**

30 août - 20h - **Eric Serra & RXRA group**

Les navettes permettent d'accéder au lieu depuis Collonges.

Renseignements : fortlecluse.fr

LE COUP DE CŒUR



L'homme qui peignait les âmes de Metin ARDITI

Acre, quartier juif, 1078. Avner, qui a quatorze ans, pêche avec son père. À l'occasion d'une livraison à un monastère, son regard tombe sur une icône. C'est l'éblouissement. « Il ne s'agit pas d'un portrait mais d'un objet sacré, lui dit le supérieur du monastère. On ne peint pas une icône, on l'écrit, et on ne peut le faire qu'en ayant une foi profonde ».

Avner n'aura de cesse de pouvoir « écrire ». Et tant pis s'il n'a pas la foi, il fait comme si, acquiert les techniques, apprend les textes sacrés, se fait baptiser, quitte les siens. Mansour, un marchand ambulant musulman, le prend sous son aile. C'est l'occasion d'un merveilleux voyage initiatique d'Acre à Nazareth, de Césarée à Jérusalem, puis à Bethléem, jusqu'au monastère de Mar Saba, en plein désert de Judée, où Avner reste dix années où il devient l'un des plus grands iconographes de Palestine.

Refusant de s'astreindre aux canons rigides de l'Eglise qui obligent à ne représenter que Dieu et les saints, il ose reproduire des visages de gens de la vie ordinaire, cherchant dans chaque être sa part de divin, sa beauté. C'est un triomphe, c'est un scandale. Se prend-il pour un prophète ? Il est chassé, son œuvre est brûlée. Quel sera le destin final d'un homme qui a osé défier l'ordre établi ?

Le roman de l'artiste qui, envers et contre tous les ordres établis, tente d'apporter de la grâce au monde.

VOTRE PETITE BIBLIOTHÈQUE

Vive les vacances !

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est fermée, mais nous vous ouvrirons volontiers sur demande afin que vous ne soyez pas en manque de lecture pendant l'été. N'hésitez pas à nous en faire la demande.

Et si vous ne partez pas cet été, retenez la date du prochain café lecture qui est fixée au samedi 30 août à 15h30.

Pour rappel, cet événement ne nécessite aucune inscription et a lieu dans la bibliothèque.

N'hésitez donc pas à venir nous joindre à nous. Pour cela, il vous suffit de venir nous présenter un livre de votre choix (peut importe le style), le but étant de partager un moment convivial autour de la lecture.

Au plaisir de vous retrouver dès le mardi 2 septembre à 15h30, pour la reprise officielle.

D'ici là, bonnes vacances à tous !

Les bibliothécaires

Horaires :

La bibliothèque est ouverte tous les mardis de 15h30 à 17h30.

Un samedi par mois de 15h30 à 17h30 pour le café lecture

(il est également possible d'emprunter des livres à ce moment-là).

ÉMILIO SORTI DE L'OUBLI

"Moi Émilio Ghiotto le disparu" par Claude Locatelli



Le 10 avril 1944, en ce lundi de Pâques, Émilio Ghiotto, quitte sa petite demeure d'Écorans et chemine sur la route de la Vie de l'Étraz, en direction de Collonges.

Il doit se rendre à la mairie pour récupérer ses papiers d'identité.

Il ne sait pas encore qu'il parcourt là son dernier chemin.

Personne ne reverra plus jamais Émilio.

Sa famille, son épouse Clémence, ses frères, ses parents, n'entendront plus jamais parler de lui.

Une absence, et puis un assourdissant silence. Pendant 80 ans.

Sa petite-nièce, Claude Locatelli, raconte aujourd'hui, ses recherches, pour remettre sur le devant de la scène, comme sur le devant de la vie, un homme anéanti par le fléau que fut la dernière guerre.

Entre révélations et déconvenues, l'auteur nous emmène sur la chemin tragique et cruel d'Émilio Ghiotto.

Le livre est disponible à la bibliothèque.

MARIAGE

- Yasmina, Marianne GHEMBAZA et Fabrice, Yvon, Pascal SANTANGELO se sont mariés le 24 mai 2025.

Tous nos vœux de bonheur !

NAISSANCE

- Naomie, Andréa, Carinne DUFAUT est née le 14 avril 2025

Félicitations aux heureux parents et bienvenue à Naomie.

A VOS AGENDAS

Août

- Samedi 30 août à partir de 15h - stade
Festi'live
- Samedi 30 août à 15h30 - bibliothèque
Café lecture

Septembre

- Lundi 1^{er} septembre
Rentrée des classes
- Samedi 6 septembre - de 10h à 16h - fruitière
Ateliers découvertes organisés par le CCAS

Octobre

- Samedi 18 octobre - stade
Fête de la bière
- Samedi 25 octobre 9h à 16h - fruitière
Vente des chrysanthèmes au bénéfice du CCAS
- Vendredi 31 octobre et samedi 1^{er} novembre - salle polyvalente
Théâtre avec la troupe des Farfeludes

LES FARFELUDES

Cher public,

Votre troupe préférée, les Farfeludes, a dû reporter sa représentation.

Elle vous donne donc rendez-vous les :

31 octobre et 1^{er} novembre à Pougny (salle polyvalente)

7 et 8 novembre à Farges

Nous vous retrouverons avec plaisir.



NUMEROS D'URGENCE

15 : Médecin de garde - SAMU

3237 : Pharmacie de garde

17 : Police secours

18 : Sapeurs pompiers

112 : Urgences UE et CH